

Objectif 4 Tourisme

Les nouveaux enjeux et actions phares dans le cadre de l'acte 2 du projet de territoire 2021-2027

Enjeux 2021-2027 :

- Préservation des richesses touristiques (paysages, patrimoines) pour renforcer le rayonnement et l'attractivité territoriale
- Allongement de la durée des séjours et diffusion des flux touristiques dans le temps et dans l'espace (destination Cœur d'Hérault)

Actions phares 2021-2027 :

- Poursuite du développement de l'offre touristique : APN (maison des activités de pleine nature), œnotourisme, tourisme expérientiel, cyclotourisme, animations... à destination de différents publics (familles, individuels, sportifs, écosensibles...)
- Impulsion et soutien à la création d'hébergements (hôtellerie traditionnelle, HPA et hébergement de groupes)



Développer une économie touristique de qualité, équilibrée et permettant l'accueil de séjours sur plusieurs jours

Zoom l'économie touristique

- Secteur très dynamique (plus de 650 000 visiteurs - St-Guilhem-le-Désert 6e site d'Occitanie)

- Office de Tourisme Intercommunal (OTI) classé catégorie 1 et labellisé « qualité tourisme »
- Carences du territoire en hébergements touristiques (2 550 lits touristiques marchands)

Les enjeux

- ▶ Assurer une dessaisonalisation partielle
- ▶ Renforcer le partenariat notamment avec les porteurs de projets d'hébergements
- ▶ Formes de tourisme nouvelles, comme le tourisme vigneron, l'agritourisme et le tourisme sportif lié aux activités de pleine nature
- ▶ Meilleure répartition des fréquentations dans l'espace et dans le temps
- ▶ Assurer une meilleure dynamique commune avec les territoires voisins, Clermontais, Lodévois-Larzac, Grand Pic Saint Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Nos engagements

Organiser un accueil de qualité et assurer la diffusion des flux touristiques sur le territoire et leur répartition dans le temps

- ▶ Mieux répartir l'accueil touristique sur le territoire et dans le temps : s'appuyer sur une mise en réseau des sites de la vallée.
- ▶ Créer un wifi territorial : améliorer la lisibilité des offres d'hébergement, de restauration et d'activités en tous genres pour les voyageurs
- ▶ Créer une « Place de marché » numérique : proposer des offres touristiques de séjours, meilleure lecture de la diversité d'activités et de sites à découvrir Installer des bornes wifi dans chacune des 28 communes du territoire
- ▶ Etudier les techniques de réalité augmentée, afin de mettre en valeur sous une forme innovante un des sites touristiques de la Vallée de l'Hérault. Le site concerné n'a pas encore été déterminé, mais la réussite de cette expérience laisserait envisager sa réplique pour d'autres sites.

Structurer l'offre autour des piliers identitaires de la vallée de l'Hérault

œnotourisme

- ▶ Renforcer le tourisme vigneron en Vallée de l'Hérault.
- ▶ S'appuyer sur le label Vignobles et Découvertes et le valoriser

Activités de pleine nature

- ▶ Fixer un public captif sur le territoire, à l'occasion de séjours thématiques

Animation du patrimoine

- ▶ Faire vivre les patrimoines à travers des animations spécifiques
- ▶ Continuer à réhabiliter un patrimoine varié

Métiers d'art

- ▶ Dans le cadre du label « Villes et Métiers d'Art » valoriser les métiers d'art
- ▶ Argileum – la maison de la poterie, rôle important dans la démarche offrant à la fois équipement patrimonial et artistique et une vitrine pour les produits locaux

Développer un partenariat fort avec les acteurs touristiques du territoire

- ▶ Favoriser la commercialisation des produits locaux et des produits touristiques
- ▶ Accompagner les porteurs de projets
- ▶ Mener une démarche de sensibilisation pour faire des habitants les ambassadeurs du territoire
- ▶ Mettre en réseau les professionnels : restaurateurs, hébergeurs, agriculteurs, artisans, prestataires d'activités de loisirs
- ▶ Editer des supports adaptés (guide des vignerons de la vallée, Vallée en fête...)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ CONTACTEZ-NOUS